



Editorial

Sommaire

Conseils municipaux du
12/04/2012 et du 07/06/2012

Communiqué de presse
« Assurance Maladie »

Cet été à Crépy-en-Valois

Fête à la tarte à Glaignes

Une Gilocourtoise au
festival Miss Blue Jean

Pique-nique des Voisins

Marché Campagnard

Au revoir Mme l'institutrice

Bien Vivre Ensemble

Atout KC

Jeunes Gilocourtois
diplômés à l'honneur

Pour ce dernier Gilocourtois avant les vacances, nous consacrons l'éditorial à la fête des écoles qui a eu lieu le 23 juin à Gilocourt.

Les festivités ont commencé en fin de matinée avec une parade organisée par l'équipe enseignante. Les enfants ont tous défilé déguisés avec leur instituteur pour se rendre sur la place du château où ils ont terminé par une chorégraphie. Quel spectacle de voir presque deux cents enfants danser ensemble !! L'écho des cartables qui organise chaque année avec le soutien des parents la fête des écoles a proposé une nouvelle formule cette année : un déjeuner avant de commencer les jeux. Une vraie réussite avec plus de deux cents repas servis en une heure. Petits et grands ont pris le temps de se poser et de profiter du beau temps qui pour une fois était de la partie. Les stands ont ouvert l'après midi (pêche à la ligne, maquillage, chamboule tout ...) et nouveauté : une course d'orientation dans Gilocourt organisée par Catherine Van Goethem (institutrice de CE2) fort appréciée des participants. Chacun est ensuite rentré chez soi le sourire aux lèvres après une si belle journée. A noter que le président de l'écho des Cartables, Frédéric Miette a terminé sa journée par un bon bain !!

Un grand merci aux enseignants, aux enfants, aux parents, à l'Echo des cartables, aux comités des Fêtes et aux mairies d'Orrouy et de Gilocourt pour le prêt des locaux et du matériel.

Le maire et son équipe

Extrait du conseil municipal du 12 avril 2012

✓Présentation du compte de gestion 2011

- Section de fonctionnement : excédent de 216.763,60 €
- Section d'investissement : déficit de 118.661,72 €
- Excédent Global de clôture : 98.101,88 €

✓ Approbation de la décision prise par la commission des finances de ne pas augmenter le taux des taxes.

✓Vote du budget 2012 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante

- Section de fonctionnement : 449.267,90 €
- Section d'investissement : 208.000 €

✓ Accord pour présenter à nouveau une demande de subvention

- au titre de la D.E.T.R concernant l'éclairage public du parking de la mairie, pour un montant de 2.185,86 € HT
- au Conseil Général, pour l'aménagement de l'accotement rue des peupliers et rue du Lavoir, pour un montant de 71.040,80 € HT

✓ Accord pour verser une indemnité de gardiennage des églises communales d'un montant de 119,55 € à l'association paroissiale de la vallée de l'Autonne.

✓Décision prise de fixer à 100% le taux pour la procédure d'avancement de grade.

Ce taux fonctionne de la manière suivante :

Dans le cas où deux agents sont promouvables, si le Maire souhaite nommer les deux agents, le taux doit être de 100%. Un taux fixé à 50% ou moins, ne permettra de nommer qu'un seul agent.

✓ Accord pour acheter une tondeuse et un pulvérisateur pour un montant de 2.699,59 € TTC chez Sainte Beuve.

✓ Accord pour demander une subvention auprès du conseil général pour la réfection du cadre et du tableau du sacre de Saint Prix.

Extrait du conseil municipal du 07 juin 2012

✓Vote des subventions

- | | | | |
|--|---------------------------------|-------------------------|---------|
| •Comité des fêtes | : 600 € | Club Cycliste du Valois | : 300 € |
| •Amicale des Maires et Adjoints | : 300 € | Culture et Créations | : 350 € |
| •Club des « Toujours Jeunes » | : 250 € | Autonne Villages | : 350 € |
| •Vestiaire de la Vallée de l'Autonne | : 200 € | Epicerie Sociale | : 400 € |
| •Office du Tourisme de Crépy en Valois | : 0.50 € par habitant et par an | | |

✓Le conseil décide de saisir le comité technique paritaire concernant sa proposition de fixation des taux de promotion pour la procédure d'avancement de grade. Cette délibération annule celle prise le 12 avril 2012.

✓ Accord pour changer les logiciels de la mairie et acheter / installer le pack e-magnus pour un montant de 1.760 € HT.

✓ Acceptation du don de l'ASEG (Association de Sauvegarde de L'Eglise) d'un montant de 10.000 € pour les travaux. Le conseil Municipal remercie vivement les membres de cette association qui par leur action récolte des fonds pour l'Eglise de Gilocourt.

Bien Vivre Ensemble !

Le **civisme** désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont notamment sa loi.

Quand on vit ensemble, le bruit, les parties communes, les jardins et les animaux peuvent devenir source de conflits si chacun n'y met pas un peu du sien... **Le respect de quelques règles simples permet de « bien vivre ensemble ».**

Bonjour

Et si nous commençons tout d'abord par nous saluer lorsque nous nous croisons dans notre village !

Autant on imagine qu'il est difficile de le faire dans les villes, tant il y a de monde, mais c'est possible dans nos petits villages et tellement agréable !

Stationnement : Dans certaines rues, c'est devenu l'anarchie : certains monopolisent les places de stationnement, les trottoirs, etc...

S'il vous plaît, ne stationnez pas devant les portes des voisins ; ne les empêchez pas de rentrer ou sortir de chez eux par un stationnement gênant ! dites-le aux personnes qui vous rendent visite (amis, artisans, etc).



Pendant les périodes scolaires, pensez aux cars qui traversent le village 8 fois par jour, aux livreurs, aux camions poubelle, etc... un peu de discipline s'il vous plaît ...

Nous aimerions que ces gênes cessent pour ne pas être obligé de prendre des arrêtés et mettre des panneaux de restrictions partout !

Si toutefois ces problèmes devaient perdurer, nous prendrions ces mesures et vous rappelons que le stationnement gênant, c'est 135 € d'amende !



Nos amis les bêtes : Déjà mentionné dans le précédent Gilocourtois, nous vous rappelons que vous devez ramasser les déjections de votre compagnon à quatre pattes !

Les chiens de la rue du calvaire ne cessent d'aboyer car certains enfants ont fait de cette rue un terrain de jeux. Les rues même dans un petit village ne constituent pas un endroit pour jouer. Nous encourageons les parents à le rappeler à leurs enfants et s'assurer qu'ils jouent aux endroits réservés à cet effet, place du château par exemple, en respectant les règles notamment quant à l'usage de l'aire de jeu.



Début avril, les jours de ramassage des ordures ménagères ont changé. Sur notre commune, c'est le lundi matin très tôt.

Vous n'êtes pas obligés de sortir vos containers, le dimanche à partir de 14 heures !

La traversée du village le dimanche après-midi avec toutes les poubelles sur les trottoirs n'est pas facile pour les piétons et c'est affreux pour tout le monde !!!

S'il vous plaît, merci d'attendre le dimanche en soirée pour le faire ; ce n'est pas pour l'odeur mais pour la vue !

1^{er} juin - Pique-Nique des Voisins

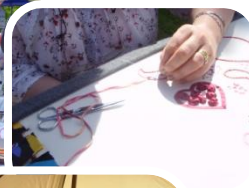
Pour la quatrième année « Ceux de Bellival » se sont retrouvés pour la fête des voisins. Cette fois des invitations ont été faites pour toutes les maisons. Ce soir là le ciel fût généreux et la soirée bien agréable. Près de cinquante adultes y compris de jeunes adultes et environ une trentaine d'enfants ont profité de cette bonne soirée pour jouer, bavarder, faire plus ample connaissance, sur fond musical, jusque tard dans la nuit. Merci à ceux qui ont tout préparé, monté et démonté le matériel. A l'année prochaine, espérant que l'appareil photo du reporter ne soit plus en panne de pile. **MM Bertin.**



17 juin - Marché Campagnard



Une bien belle journée pour ce premier marché campagnard organisé par l'association Culture et Créations. Une vingtaine d'exposants avaient répondu présent, plus motivés les uns que les autres pour faire partager leur art ou leur passion !



29 juin - Au revoir Mme L'institutrice

Ce n'est pas sans une certaine émotion, que parents, enfants, collègues et élus ont dit au revoir à Catherine Van Goethem, institutrice en CE2, le 29 juin dans la cour de l'école. Elle enseignait à Gilocourt depuis 7 ans. Elle sera à la rentrée à Compiègne et dispensera un enseignement spécialisé aux enfants en difficulté.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et la remercions vivement pour ces années passées à Gilocourt !!



1^{er} au 4 juin - Une Gilocourtoise au festival Miss Blue Jean à Athboy (Irlande)



Chaque année, l'association Autonne-Villages (association de jumelage entre neufs villages de la vallée de l'Autonne et Athboy en Irlande) sélectionne une jeune française pour représenter la France lors de l'élection de Miss Blue Jean. Cette année, pour le 25^{ème} anniversaire, c'est une Gilocourtoise, **Katty Moisan** qui a relevé ce défi.



Après une première journée passée à faire connaissance avec les 26 autres Miss en fabriquant du pain, en apprenant les danses Irlandaises, en jouant du bodhrán (tambour Irlandais) ou en soignant les animaux d'une ferme, la première épreuve est une interview devant un public nombreux en anglais ... grand moment de stress pour notre Miss !



Le lendemain, samedi, journée plus légère avec néanmoins une deuxième interview en privé cette fois ci et la parade dans les rues d'Athboy. Un moment fort, le Karaoké dans un des principaux pubs (Athboy en compte une vingtaine pour 2000 habitants !) où Kathy s'en est particulièrement bien sortie.



Dimanche matin, c'est le match, pour lequel chaque Miss devait cette année être déguisée afin de représenter une discipline Olympique.



Dimanche après midi, défilé des miss en jean puis en robe et enfin nomination de la gagnante à minuit. Cette année Miss Wexford a emporté le prix.

Un grand bravo a Kathy (au premier rang 3^{ème} à gauche) qui a courageusement relevé ce défi !

J'ai passé quatre jours magnifiques. Je me suis énormément amusée durant ce séjour. Les autres Miss ont été très gentilles avec moi et sont venues vers moi pour m'intégrer dans le groupe. Le séjour est passé super vite. Je n'ai pas gagné mais ce n'est pas grave, je n'ai aucun regret, l'important étant de participer. La visite de la ferme, le karaoké, les pubs, les soirées, tout était super. Je suis repartie avec des souvenirs plein la tête (Katty Moisan)

Autonne-Villages : Changement de Présidence

Mme Véronique Masson, Moricourtienne, a été élue présidente de l'association. Les projets continuent en 2012 avec différents temps d'échange avec nos amis Irlandais d'Athboy : le « Champagne Day » en France en septembre et le séjour des jeunes à la toussaint. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter pour des renseignements ou des propositions .
Contact : Véronique MASSON - veroniquenaillon@free.fr - 06 51 46 17 69

Communiqués de Presse « Assurance Maladie »

1. Le Centre de Prévention et d'Examens de Santé de l'Oise (CPES) a rejoint le 15 mai dernier les locaux de la caisse d'assurance maladie de l'Oise, 13 rue Ribot, à Creil (près de l'accueil des assurés).

Profitez d'un examen de santé gratuit pour vous et votre famille !

C'est un moment privilégié qui permet de faire le point sur votre état de santé et de dépister à un stade précoce certaines pathologies.

Qui peut bénéficier d'un bilan de santé ?

Tous les assurés sociaux de l'Oise ainsi que les membres de leur famille âgés d'au moins 15 ans peuvent bénéficier d'un bilan de santé, y compris les assurés des sections locales mutualistes (MGEN, PTT, SLI, MNEF, Police nationale, Préfecture de l'Oise).

Pour plus d'informations, contactez le CPES au 03.44.61.70.33

2. NOUVEAU : téléchargez votre attestation de droits ou d'indemnités journalières !

Vous avez besoin d'une attestation de droits ou d'indemnités journalières à l'Assurance Maladie ? Plus besoin de vous déplacer !

Désormais, à partir de votre « compte ameli » sur internet, vous pouvez télécharger et éditer une attestation de droits ou une attestation d'indemnités journalières, pour vous et pour chacun des bénéficiaires qui vous sont rattachés. Quelques secondes suffisent. C'est simple et pratique !

Cet été à Crépy-en-Valois



« Crépy-Plage » s'est installé comme chaque année, cours Foch, pour offrir aux petits et grands les moyens de se retrouver et s'amuser en toute sécurité.

Pour plus de détails sur le programme des activités

<http://www.mairie-crepy-en-valois.fr>

Par ailleurs le musée de Crépy-en-Valois consacré au monde de l'archerie propose cet été 2012 de mettre en valeur son important ensemble de pièces issues des différents peuples amérindiens d'Amazonie.

<http://www.musee-archerie-valois.fr>



Enfin la célèbre fête des cochons aura lieu les 25 et 26 Août.

Pour plus de détails sur le programme

<http://www.cochons-crepy.com>



Fête à la Tarte à Glaignes

Samedi 21 et Dimanche 22 juillet prochains, l'association Glaignes-Animations organise sa traditionnelle fête à la tarte.

Samedi 21 juillet, lever de rideau vers 19h00 avec un orchestre musical suivi du spectacle tant attendu de Norbert et ses transformistes.

Dimanche 22 juillet, concours de tartes à partir de 14h00

Un nouveau commerce au Centre Commercial des Aubaines

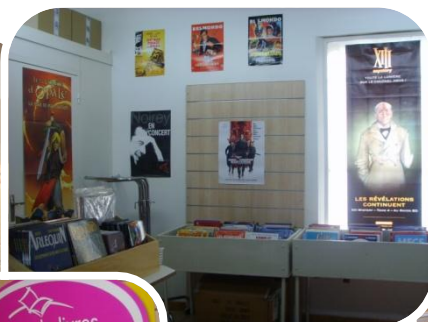
ATOUT KC



Thierry Bedo, ci-contre, a installé son commerce, ATOUT KC, au centre des Aubaines à Gilocourt.

Vous y trouverez à prix discount un grand choix de livres, CD et DVD neufs. Il s'y trouve également quelques jeux vidéos, activité que souhaite développer Thierry.

Les articles s'adressent à tout public, des plus petits au plus grands.



ATOUT KC est ouvert

du mardi au samedi

de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 19h00

Le dimanche

de 14h30 à 19h00

Contact : Thierry BEDO au 03.44.88.84.06

Les jeunes Gilocourtois diplômés à l'honneur

Le Maire et son équipe souhaitent organiser une réception, en l'honneur des lauréats 2012 de la commune afin de les féliciter pour leur réussite à leur examen.

Si vous avez obtenu un diplôme de niveau CAP, BEP ou supérieur et souhaitez participer à cette réception, merci de vous faire connaître auprès de la mairie, en retournant le coupon ci-dessous.

Une invitation précisant la date et l'heure de la réception vous sera adressée.

Recensement des jeunes Gilocourtois diplômés

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

DIPLÔME OBTENU (*) :

(*) Indiquez le cas échéant la mention obtenue

Inscriptions Cantine / Garderie - 2012/2013

Si vous souhaitez inscrire vos enfants à la cantine pour la rentrée scolaire 2012/2013, vous pouvez :

- ✓ Retirer un dossier en mairie
- ✓ ou le demander par internet à l'adresse suivante :

syndicatscolaire60129@orange.fr

Pour tous renseignements relatifs à la cantine et la garderie
☎ 03 44 88 60 40

Site internet



www.gilocourt.com

La page Gilocourt Live est faite pour vous...n'hésitez pas à faire vivre le site, pour le bonheur de tous.

Bibliothèque

<u>Heures d'ouverture</u>	Mercredi	14h à 17h
	Samedi	10h à 12h

Fermée en Juillet

Mairie - 03 44 88 60 04

PERMANENCE MAIRIE

Horaires d'été du 30 juillet au 14 août inclus

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi	17h00 - 18h30
Vendredi	13h30 - 14h30

Permanences Maire et Adjointes

Sur rendez-vous

Horaires normaux

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi	16h30 - 18h30
Jeudi	16h30 - 18h30
Vendredi	9h30 - 12h00

Permanences Maire et Adjointes

Sur rendez-vous

La permanence du samedi est réservée pour les entretiens particuliers ou demandes de renseignements avec le Maire ou les adjoints.
La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouvertures du secrétariat.

Bloc-notes



Bienvenue

à Romain LEFEVRE

né le 5 juin 2012

Et à Timéo VICENTE

né le 28 juin 2012



Samedi 25 août

Soirée Moules Frites

Confirmée par distribution dans les boîtes aux lettres

Renseignements

☎ 03 44 88 80 76

Ou 03 44 88 66 21

@ cfgilocourt@cegetel.net

Poste d'ORROUY

Tél : 03 44 88 60 44

Heures d'ouverture

**Fermée du lundi 30 juillet
au samedi 18 août**

Pour les instances s'adresser
au bureau de poste de
St Sauveur du 30 juillet au
4 août et à Béthisy
St Pierre du 6 au 18 août.

Lundi	}	9h00 - 11h00
Jeudi		
Vendredi		
Mardi	}	9h00 - 11h00 14h00 - 16h00
Samedi		

Fermée le mercredi

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Philippe Champion, Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Josette Leleu, Jean Perdrieau, Valérie Sinople